LA MOTTE INFO

Septembre 2026 n° 48

Site web : www.mazerolles16.fr Commune de Mazerolles charente16. commune_de_mazerolles_16



Le mot du maire

C'est la rentrée

Mazerolloises, Mazerollois,

La rentrée vient de se dérouler, marquant pour chacun le retour à un rythme plus régulier après la période estivale. C'est d'abord la rentrée des classes, un moment important pour les enfants et leurs familles. Je souhaite à tous les élèves une année riche en découvertes, en apprentissages et en réussites.

Cette rentrée est également celle des associations, qui jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs, elles permettent à chacun de se retrouver, de partager ses passions et de tisser des liens. Je tiens à remercier les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces activités tout au long de l'année.

À toutes celles et ceux qui reprennent une activité, qui s'engagent dans une association ou qui souhaitent en découvrir une nouvelle, je souhaite une très belle saison associative.

Cet été a également été marqué par plusieurs épisodes de canicule et par les incendies qui ont touché la Gironde, les Landes, rappelant l'importance de notre vigilance et de notre solidarité face aux risques climatiques.

Les fêtes d'automne approchent également. Elles seront un nouveau temps fort de la vie communale, propices aux rencontres, aux échanges et au plaisir de se retrouver.

Nous vous invitons à venir nombreux partager ces moments conviviaux avec l'ensemble des habitants de Mazerolles.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe de la réussite, de l'engagement et du vivre-ensemble.

Bien cordialement,

Restant à votre disposition

Jean-Christophe NAUDON,
Maire de Mazerolles.

Les festivités de l’été

La fête de Motte



Quelques nuages matinaux ont permis aux randonneurs de sillonner les hameaux des alentours dans une fraîcheur relative.
Les voitures anciennes ont ensuite contenté l'œil expert et parfois nostalgique des spectateurs.
Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont pu participer à des jeux parfois humides dans les douves rafraîchissantes de la Motte.

En début de soirée, ce sont plus de 160 convives qui se sont rassemblés autour d'une excellente paëlla géante.
Cette soirée s'est terminée devant le spectacle apprécié de la troupe “Le Passage”.
Bravo au foyer rural et à tous ses bénévoles, qui ont donné de leur personne, sous la chaleur, pour que cette fête soit une réussite.



La fête patronale du 15 août

5 heures..... Debout tout le monde !







Encore un bon millésime !
Réveillée au son du canon, la population a participé activement à notre fête patronale. Certains, ont choisi la fraîcheur du matin pour fréquenter la brocante et se ravitailler auprès de producteurs locaux.
A la mi-journée, après un moment de restauration, la fête s’est poursuivie avec les jeux pour enfants qui ont connu un franc succès.
En soirée, le repas a accueilli 180 convives. Chacun a pu prendre le temps de déguster en l’absence de feu d’artifice reporté pour des raisons de sécurité incendie.
Et puis, comme une bénédiction, la pluie tant attendue, est arrivée, mais un peu tôt, vers minuit, douchant du même coup l’enthousiasme des danseurs et des lanceurs de confettis.



Prendre son mal en patience



Le 15 juillet, après un coup de vent, un élu constate qu'un poteau téléphonique est sectionné entre "Parpelas" et "Les Chevaleries". Munie des éléments d'identification, le jour même, la secrétaire de la mairie demande une intervention sur le site dédié.

La société en charge de l'entretien annonce une réparation pour le 08 août, puis pour le 02 septembre. A cette date, l'intervention n'ayant toujours pas eu lieu, une relance est effectuée. Dorénavant, la remise en état est programmée pour le 13 octobre.

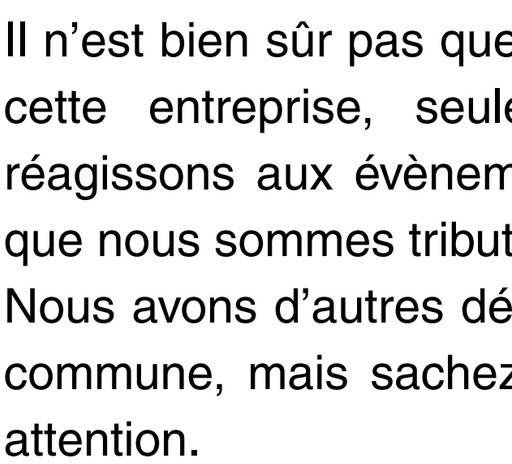
Il n'est bien sûr pas question pour nous, de jeter le discrédit sur cette entreprise, seulement de vous expliquer que nous réagissons aux évènements le plus rapidement possible, mais que nous sommes tributaires des délais d'intervention.

Nous avons d'autres désordres du même type en attente sur la commune, mais sachez que nous y apportons la plus grande attention.





Le mal du siècle













Les travaux de voirie





En ce mois de septembre, des travaux de voirie ont été entrepris à trois endroits différents.
Ces travaux, que nous qualifierons d'expérimentaux, consistent à réaliser les carrefours en enrobé à chaud, afin qu'ils résistent aux manoeuvres des engins lourds (tracteurs, poids-lourds), puis de relier ces intersections avec de l'enrobé appelé ECF (enduit coulé à froid).



Le but recherché est d'avoir des routes communales qui résistent dans le temps.
Trois lieux ont été traités :

- dans le village de "Condadeuil,"
- entre Mazerolles et "Beausoleil"
- dans village des "Fayards" (la partie privée des travaux a été financée par M. Brethenoux).

L'enrobé ECF sera réalisé très prochainement.
La commune a actuellement en charge 24 kilomètres de voies communales goudronnées.

LA POSTE

Un message de La Poste



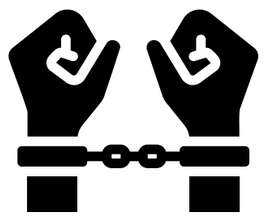
En 2025 en Nouvelle-Aquitaine, 171 factrices et facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier, générant des blessures parfois graves et des jours d'arrêt de travail. Les morsures de chien représentent une cause majeure d'accident du travail des facteurs et La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent distribuer le courrier et les colis dans des conditions normales de sécurité.

Aussi, nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité. Voici quelques gestes de précaution qui vous permettront d'éviter les risques d'agression et donc l'engagement de votre responsabilité.

1. Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à ce que votre portail soit fermé, qu'il soit à une hauteur suffisante et vérifiez le bon entretien de vos clôtures.
2. Assurez-vous que votre boite aux lettres et votre sonnette soient accessibles pour votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.
3. Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
4. Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.
5. Lorsque vous croisez un agent de La Poste lors de votre promenade avec votre chien, merci de bien le tenir en laisse et de ne pas le laisser s'approcher du postier.

Merci pour eux !

Parlons sécurité



A MAZEROLLES AUSSI !





PRÉVENTION

RECRUDESCENCE DU NOMBRE DES VOLS PAR EFFRACTION SUR LE DÉPARTEMENT

- Soyez vigilants
- Protégez votre domicile et veillez sur le voisinage
- En cas d'absence, inscrivez-vous à l'**opération tranquillité vacances**

N'hésitez pas à nous signaler immédiatement **en appelant le 17** :

- **tout véhicule suspect,**
- **tout individu ou comportement inhabituel à proximité des habitations**



PLUS D'INFOS

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable,** d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur.** Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour,** même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès.** Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.**
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillasson,** dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs… Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évitez de laisser les fenêtres ouvertes,** surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !



Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques ;** privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation…).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;**
- **interdisez l'accès des lieux.**

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque,** pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations…) ;
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : **https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/**
- **déclarez le vol à votre assureur,** par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.





Le risque incendie existe toujours



Même si l'automne arrive, même si quelques gouttes d'eau sont tombées, le risque incendie est toujours très élevé en Charente. Les feux de brûlage sont évidemment strictement interdits.
La plupart des feux qui ont ravagé notre région sont le fruit d'imprudences ou d'actes volontaires.
Respectons notre forêt et nos pompiers dont deux d'entres eux ont perdu la vie en Nouvelle Aquitaine au cours des incendies de l'été.









BARBECUES

Utilisez des BBQ collés au façades avec un conduit de cheminée, une grille pare-brandons et un point d'eau à proximité. Un couvre braises peut s'avérer très utile.

RISQUES : Les BBQ mobiles sont dangereux : Risque de renversement, positionnements sous des arbres.

BRÛLAGES

Les brûlages des résidus végétaux sont interdits (sauf dans le cas de produits du débroussaillement).

RISQUES : L'usage du feu est toujours dangereux et une nuisance pour vos voisins. Les incinérations libèrent dans l'atmosphère des gaz toxiques polluants et de particules fines.





ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Ils encadrent - dans chaque département - l'emploi du feu et les dérogations. **Conseils :** Broyez sur place, compostez ou évacuez en centre d'apports vos déchets verts.

RESPONSABILITÉ

Les auteurs, même involontaires d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis. Les auteurs d'un départ de feu par imprudence, peuvent être sanctionnés. Ils peuvent être passibles d'une **amende de 3750 euros** et d'un emprisonnement de 6 mois. Ces sanctions peuvent être aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants.

Ne pas se déclarer en cas de responsabilité d'un incendie par négligence, est un délit pour inaction fautive, lourdement condamné.

SOYEZ PRUDENTS. MERCI !

Dernière minute : Si vos maisons sont impactées par la sécheresse et le retrait des sols (fissures), nous vous invitons à vous signaler en mairie. En fonction de l'importance du phénomène, une action pourrait être intentée pour la reconnaissance en état de catastrophe naturelle

Les bonnes actions

Des sablés pour les travaux de l'église



A l'occasion de la Fête de la Motte, notre conseiller Vincent a conjugué ses connaissances professionnelles et sa créativité, pour fabriquer des sablés représentant notre église.👏

En vente sur le parvis, ces friandises présentées avec goût dans leur petite pochette ont rapidement trouvé preneurs grâce au concours de Monique notre commerciale du jour. 😉



Il faut ajouter que cette réussite n'aurait pas été complète sans une farine de qualité fournie par la minoterie Allafort représentée par Gaëlle, autre conseillère.

Un vrai travail d'équipe. La somme récoltée : 227 euros a été versée à la fondation du patrimoine.

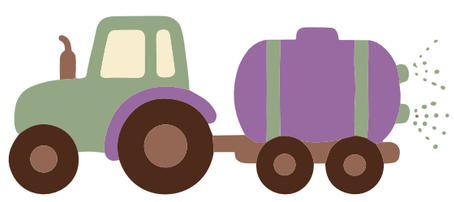
Mais aussi,

A l'occasion de la fête patronale, Mme Batt a réalisé des gâteaux qu'elle a vendu au profit de la rénovation de l'église. La somme de 185 euros a été récoltée et remise à la Fondation du Patrimoine.

Merci pour cette action !



De la solidarité pour les sinistrés de Gironde







Les évènements qui ont secoué la Gironde durant l'été n'ont pas laissé indifférents les habitants de la commune. Sur l'initiative de Nathalie, un appel aux dons ciblés a été lancé. Il a permis de réceptionner diverses denrées ou effets destinés aux habitants sinistrés, aux pompiers et aux agriculteurs mobilisés.



Plusieurs expéditions ont été réalisées au cours de l'été.

Merci aux généreux donateurs, mais aussi à tous ceux qui ont contribué à animer cette chaine de solidarité.

Mais aussi les choses à améliorer...

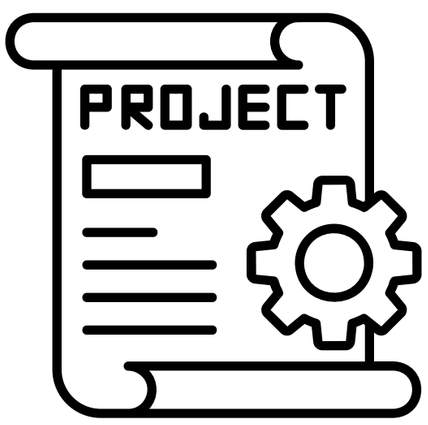


Si vous avez un encombrant dont vous souhaitez vous débarrasser, il existe un autre endroit que les chemins communaux : 😈

La déchetterie de Montemboeuf 😃

Jours et heures d'ouverture : le lundi, le jeudi et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h.

calitom



C'est à venir



🎆 Le feu d'artifice sera tiré probablement avant la fin de l'année. Un projet est en cours pour l'associer à un moment divertissant... A suivre !!

🎂 Le 18 octobre, repas des aînés.

🎼 Le 25 octobre, concert dans l'église au profit de la rénovation de l'édifice.

🇫🇷 Le 11 novembre, venez nombreux à la cérémonie patriotique qui devrait être la première sortie du conseil municipal des jeunes.

🎄 Le 29 novembre, marché de Noël.

Toutes ces manifestations seront détaillées sur Facebook et Panneau Pocket au fur et à mesure.









